

Ris-Orangis, le 31/01/2022

Madame, Monsieur,

Chaque année, nous accompagnons vers l'insertion professionnelle et sociale près de 300 jeunes de 16 à 25 ans qui ont quitté le système scolaire sans diplôme ni qualification.

En cette année 2022, nous sommes à nouveau habilités à percevoir directement le solde de la taxe d'apprentissage.

Les fonds que nous collectons grâce à votre versement représentent pour nous autant d'opportunités de projets que nous menons avec les entreprises du territoire.

Outre notre partenariat institutionnel avec la CCI et la CMA de l'Essonne, nous comptons également parmi nos partenaires, la CPME 91, Club Face, Adezac, ACECEE. Avec vous tous, nous maintenons, de toutes nos forces, notre engagement auprès de nos stagiaires face à la crise sanitaire qui dure et entrave encore une fois le fonctionnement de nos entreprises et écoles.

Conscients de l'importance déterminante de notre mission sur l'avenir de nombreux jeunes, nous mettons en œuvre chaque mois de nouvelles solutions pédagogiques et citoyennes.

#### Comment verser votre taxe d'apprentissage ?

Vous pouvez soutenir l'E2C Essonne par le versement de votre taxe d'apprentissage à hauteur de 13% du total de celle-ci. Votre versement doit être adressé à :

#### **E2C Essonne – Taxe d'apprentissage 2022**

**Z.I. du Bois de l'Épine – 11 avenue Joliot Curie – Ris-Orangis – 91031 Évry cedex**

Vous trouverez également le formulaire de versement sur notre site internet <https://urlz.fr/h6a2>

Votre versement se fait dès à présent et jusqu'au **31 mai 2022**

Jean-Gilles BERTRAND est votre contact direct pour vous informer sur la bonne affectation de votre soutien financier. Vous pouvez le joindre par mail [jean-gilles.bertrand@e2c-essonne.org](mailto:jean-gilles.bertrand@e2c-essonne.org) ou par téléphone au 07 89 48 53 93.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre action et restons à votre écoute pour bâtir ensemble des partenariats constructifs et durables.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Frédéric Leguay, Directeur